



**COVID-19 - 17 Avril 2019**  
**Kits de lutte contre le COVID-19**



Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Veillez trouver ci-joints deux documents destinés à vous aider à protéger les intervenants à domicile mais aussi leurs bénéficiaires.

Un des documents est destiné aux employeurs, encadrants et représentants du personnel du secteur de l'aide à domicile ainsi qu'à tout autre professionnel concerné.

**Il s'agit du DOCUMENT DE RÉFÉRENCE.**

L'autre document, plus synthétique et illustré, est un complément du premier et est à distribuer aux intervenants à domicile.

**Il s'agit de la FICHE DE RECOMMANDATIONS PRATIQUES.**

Dans le contexte actuel où les recommandations des institutions officielles évoluent très rapidement il est nécessaire que vous suiviez ces évolutions. Les documents que nous vous faisons parvenir aujourd'hui ne se substituent pas à d'éventuelles futures modifications des recommandations officielles, notamment, concernant le port du masque, sur le choix du type selon les activités.

En espérant que ces documents vous apporteront les informations que vous recherchez. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours concernant ces documents.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Chère Adhérente, Cher Adhérent, l'expression de nos sentiments distingués.

L'APST37

En collaboration avec la DIRECCTE Centre Val de Loire

2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski

37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS

Mail : [covid19@apst37.fr](mailto:covid19@apst37.fr)

Tel : 02 47 73 70 80